

SOEUR MARGUERITE RUTAN

FILLE DE LA CHARITÉ

par Pierre COSTE cm

CHAPITRE II

L'HÔPITAL SAINT-EUTROPE

HÔPITAUX DE DAX AVANT 1778 - FUSION DES HÔPITAUX - CHOIX DES FILLES DE LA CHARITÉ - ARRIVÉE DE SŒUR RUTAN - CONSTRUCTION DU NOUVEL HÔPITAL ET DE LA CHAPELLE - ÉCOLES - DESCRIPTION DE LA CHAPELLE - AUMÔNES - FERMETÉ DE SŒUR RUTAN.

(1779-1789)

Avant 1778, la ville de Dax possédait deux hôpitaux : l'hôpital Saint-Eutrope et l'hôpital Saint-Esprit. L'hôpital Saint-Esprit était situé au Sablar, sur la rive droite de l'Adour, presque en face du château-fort, qui s'élevait sur la rive opposée, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le casino. Il tirait son nom de l'Ordre du Saint-Esprit, qui l'avait fondé, vers 1215, dans le but de fournir aux malades, aux pauvres, aux pèlerins et aux enfants trouvés, les secours dont ils pouvaient avoir besoin¹. Dès 1220, [16] les Frères Hospitaliers obtinrent de Gaillard de Salinis, évêque de Dax, l'autorisation de construire une chapelle, d'avoir un cimetière, d'élire un prieur et un chapelain, et reçurent des mains du prélat un règlement qu'ils promirent d'observer². Les dons, les legs, les achats enrichirent l'hôpital Saint-Esprit³. Les murs de cet établissement, démolis, au début du XVIe siècle, par M. de Lautrec, gouverneur de Guyenne, furent relevés en 1541 ou 1542⁴. Les Barnabites, qui avaient pris, en 1631, la direction du collège, obtinrent de l'évêque l'annexion du prieuré, dont les revenus s'élevaient alors à 230 livres⁵.

Jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle, le soin des hospitalisés était confié à des filles laïques. Plus préoccupées de leurs propres intérêts que du soin des malades et fort peu scrupuleuses d'ailleurs, elles allaient jusqu'à détourner à leur profit les dons offerts pour le soulagement des malheureux. Ces dilapidations et cette déloyauté devaient avoir pour effet de tarir les sources de la charité ; il fallait de toute nécessité arracher les pauvres à ces mains mercenaires et cupides.

L'évêque de Dax, Bernard d'Abbadie d'Arboucave, prit l'initiative d'une mesure [17] qui était dans la pensée de tous. Les Filles de la Charité n'étaient pas des inconnues ; elles avaient fait leurs preuves ; on avait entendu louer leur dévouement et leur esprit d'abnégation ; elles seraient à leur place dans la patrie de saint Vincent de Paul. Le prélat, qui venait de confier aux Lazaristes la chapelle de Notre-Dame de Buglose, résolut d'appeler à l'hôpital Saint-Esprit les Filles de la Charité. Par contrat passé, le premier jour d'octobre 1710, entre Jacques Destrac, qui représentait l'administration des Hôpitaux, et Marie Le Roy, Supérieure générale des Filles de la Charité, la Communauté prenait l'engagement d'envoyer trois Sœurs. Le Parlement de Bordeaux approuvait le

¹ La *Gallia christiana* (t. I, col. 1047) date la fondation de l'hôpital de l'an 1217, Compaigne (*Diptyche ou catalogue des évêques d'Acqs*, p. 52) et Dompnier (*Chroniques de la cité et du diocèse d'Acqs*, t. I, p. 182) de 1220. Cette dernière date est certainement fautive.

² *À juger en l'audience de la Grand'Chambre. Plaidoyer responsif pour le syndic et les administrateurs de la ville et cité de Dax ... contre les officiers du sénéchal*, p. 50-51. Imp. Philippot, Bordeaux, 1779.

³ Archives départementales des Landes H 243; archives départementales des Basses-Pyrénées E 225; H 21.

⁴ Nicolaï, *Saint-Jacques de Compostelle*, p. 73, 140. Bordeaux, Cadoret.

⁵ Archives de l'hôpital de Dax E 86.

contrat le 20 février 1714. Mais les Sœurs n'avaient pas attendu ce jour pour se mettre à l'œuvre. Fidèles à leur devise : « la charité de Jésus-Christ nous presse », dès le 14 août 1712 elles étaient entrées en fonctions⁶. Sœur Marie Chauvin, assistante de la Congrégation, avait été placée à la tête de la maison⁷ et la Mère Marie Le Roy, elle-même, quelque temps après l'expiration de son mandat de Supérieure générale, vint prendre la direction de l'établissement⁸.

Le remplacement des infirmières ne suffit pas au zèle du charitable évêque de Dax. L'édifice était tout délabré ; il le rebâtit avec l'aide du chanoine Darrulat, qui paya une partie des frais et dirigea les travaux⁹. [18] L'hôpital ainsi renouvelé connut des jours prospères. Les aumônes affluèrent de nouveau. Heureux de trouver des mères dans les Filles de saint Vincent, qui se disaient leurs servantes, Les malades entraient, pleins de confiance dans l'expérience et le savoir faire de leurs infirmières ; et cette confiance hâtait l'heure de leur guérison¹⁰.

Le second hôpital, qui portait le nom de son céleste protecteur, saint Eutrope, existait depuis le XIVe ou peut-être bien depuis le XIIIe siècle¹¹. Les deux établissements avaient en 1712 et eurent dans la suite même régime, même administration et mêmes ressources¹². L'hôpital Saint-Eutrope fut pendant de longues années moins important que l'hôpital Saint-Esprit. À la suite de l'ordonnance par laquelle Louis XV interdisait la mendicité dans tout le royaume et prescrivait aux hôpitaux de recueillir les pauvres vagabonds, il fallut l'élever d'un étage, ce qui occasionna une dépense de 1 200 livres. D'autres agrandissements allaient suivre¹³.

Le 4 mars 1728 un arrêt du Conseil d'État rattacha les hôpitaux d'Arancou, de Gourbera et de Taller à l'hôpital Saint-Eutrope¹⁴, qui porta désormais le nom d'hôpital général. La cour et le jardin, suffisants autrefois, ne l'étaient plus [19] après cette triple annexion ; les développements considérables de la maison et le nombre toujours croissant de ses hôtes nécessitaient de plus vastes locaux. Deux achats, faits aux Dames de la Charité, l'un en 1728, l'autre en 1730, procurèrent le terrain que l'on désirait¹⁵.

La fermeture de l'hôpital Saint-Esprit amena bientôt de nouvelles et importantes transformations. Poussée de longue date par un esprit d'économie facile à comprendre, l'administration nourrissait le dessein de réunir dans un même établissement le personnel et le matériel des deux hôpitaux dacquois. Mais lequel sacrifier ? Des intérêts divers étaient en jeu ; on préféra favoriser les pauvres malades. Le voisinage de l'Adour rendait l'hôpital Saint-Esprit fort insalubre. Le brouillard épais, qui d'ordinaire s'élève sur le fleuve, pénétrait jusque dans les salles, où régnait une humidité nuisible à la santé. À l'époque des grandes inondations c'était pire encore : plusieurs jours durant, les eaux battaient les murs de l'hôpital ; et leur retrait laissait devant l'habitation une couche malsaine de limon. Le transfert s'imposait.

L'administration le comprit ; aussi, en 1741, chargea-t-elle Mgr d'Aulan, évêque de Dax et syndic des hôpitaux, de mener l'entreprise à bonne fin. Les adversaires du projet travaillèrent l'opinion et réussirent à la gagner. Les habitants du Sablar s'ameutèrent ; les Barnabites protestèrent de vive voix et par écrit ; les divers corps de ville : bourgeois, avocats, procureurs, [20] membres du Sénéchal tinrent conseil et désapprouvèrent le projet. Le prélat, qui avait mis de côté 80 000 livres pour la reconstruction de l'hôpital Saint-Eutrope, partagea cette somme entre le couvent des Ursulines d'Orthez et le séminaire de Dax.

Trente ans s'écoulèrent. La terrible et subite inondation de 1770 compromit la vie des malades et des Sœurs ; le fleuve débordé baigna de nouveau les murs de l'hôpital et ses eaux s'élevèrent de trois mètres au-dessus du rez-de-chaussée. Les partisans du projet d'union crurent le

⁶ Archives de l'hôpital E 86, f° 10.

⁷ *Id.* E 88, f° 12.

⁸ *Id.* E 86, f° 10.

⁹ Manuscrit Boutges, f° 51.

¹⁰ Archives de l'hôpital B 12, f° 6.

¹¹ Archives du Vatican, Collectorie 17, f° 226 (Communication de M. l'abbé Degert).

¹² Archives de l'hôpital E 86.

¹³ *Id.* B 12, f° 6.

¹⁴ *Id.* A 1.

¹⁵ Archives de l'hôpital B 12, f° 6.

moment venu de supprimer l'hôpital Saint-Esprit et dans ce but adressèrent un mémoire au public. M. de Borda, président au présidial, les réfuta ; la population prit fait et cause contre eux et les corps de ville firent de nouvelle opposition. Le mieux était de se taire ; on se tut.

L'année suivante, Mgr d'Aulan cédait le siège de Dax à Mgr Lequien de Laneufville, qui reprit pour son compte le projet de son prédécesseur. Le nouvel évêque, plus habile que l'évêque démissionnaire, négocia dans le plus grand secret l'union des deux hôpitaux, et eut la joie de voir ses efforts couronnés de succès. L'arrêt approuvatif du Conseil d'État provoqua chez les adversaires du prélat, humiliés de se voir vaincus sans avoir même eu le temps de se défendre, une véritable explosion de rage et de colère. Ils multiplièrent les requêtes et les mémoires et implorèrent l'appui de personnages haut placés. Leurs manœuvres n'aboutirent à rien ; les autorités [21] refusèrent de revenir sur leur décision. La victoire de Mgr de Laneufville était complète¹⁶.

Fort de l'arrêt du Conseil d'État et des Lettres patentes de Louis XVI¹⁷, le digne prélat se mit aussitôt à l'œuvre. L'administration de l'hospice arrêta, le 10 juin 1778, le devis des constructions¹⁸, et quelques jours après les travaux commençaient. On avait représenté l'abandon de l'hôpital Saint-Esprit comme une mesure urgente ; il importait de concilier les actes avec les paroles. Le meilleur moyen d'imposer silence aux opposants n'était-il pas de les mettre le plus vite possible en face du fait accompli ? Bientôt les murs s'élevèrent et l'on vit se dessiner peu à peu le nouvel hôpital.

Mgr de Laneufville comprit que la beauté, la solidité, la commodité du bâtiment seraient peu de chose si les malades n'avaient à leur foyer des mères compatissantes et dévouées, des infirmières habiles et désintéressées. Les Filles de la Charité réalisaient pleinement l'idéal qu'il rêvait. Tout Dax avait su apprécier les soins intelligents qu'elles donnaient aux malades de l'hôpital Saint-Esprit ; on aurait supporté avec peine leur départ. « Il est à observer, lisons-nous dans un mémoire antérieur à la réunion¹⁹, [22] que dans le cas où la cour jugera à propos d'ordonner la réunion des pauvres dans un seul hôpital, il est avantageux que l'administration intérieure en soit continuée aux Sœurs de la Charité de saint Vincent de Paul. Tout le monde connaît la sainte adresse et l'entendement que ces Filles ont pour servir les pauvres et gouverner avec économie l'intérieur des hôpitaux ; celui du Saint-Esprit, tenu par elles avec une propreté et un ordre charmants, en est une preuve à toutes les personnes qui le visitent... Il n'y a personne qui ne convienne des avantages que les pauvres et les hôpitaux retirent de l'administration des Sœurs de la Charité ».

Les Barnabites connaissaient trop bien les sentiments de la population ; aussi, pour la soulever contre le projet d'union, disaient-ils partout que les Sœurs n'accepteraient jamais de diriger un hôpital où devaient entrer indistinctement toutes catégories de malades²⁰.

Mgr de Laneufville vint lui-même à Paris exposer la situation à la Supérieure générale des Filles de la Charité ; il lui demanda six Sœurs et fit valoir les motifs qui le portaient à désirer pour son hôpital une Supérieure exceptionnellement bien douée, prudente, active, expérimentée, organisatrice, capable, au besoin, de tenir tête à l'orage. La construction de l'hôpital n'était pas encore terminée²¹ ; au dedans, rien n'était prêt ; [23] au dehors, les manœuvres inquiètes d'esprits malveillants jetaient le discrédit sur le nouvel édifice ; il fallait mettre fin aux clameurs hostiles par

¹⁶ Archives de l'hôpital E 86, B 12; Biographie manuscrite; *À juger en l'audience ... ; Sommaire de l'affaire entre les officiers du sénéchal de Dax et le soi-disant syndic de la nouvelle administration des hôpitaux de la même ville.* Bordeaux, 1779.

¹⁷ Archives de l'hôpital, registre des délibérations E 4, f° 2 v°.

¹⁸ *Id.* f° 7.

¹⁹ *Id.*, B 12, f° 4.

²⁰ Archives de l'hôpital B 12, f° 4.

²¹ L'auteur de la biographie manuscrite suppose ou plutôt affirme que les travaux de construction n'étaient pas encore commencés quand la Sœur Rutan prit possession de son poste. Déléguée par l'administration, elle aurait fait le plan du nouvel établissement, dirigé les travaux de menuiserie, de maçonnerie et de charpente, étonné et surpassé tous les ouvriers par ses connaissances extraordinaires dans leurs divers arts manuels. Laissons ces exagérations, dont l'ancien biographe est vraiment trop coutumier. L'auteur de *l'Abrégé* est dans le vrai lorsqu'il écrit (Chapitre VIII) ; le service de l'hôpital « fut confié aux Filles de la Charité et la sœur Rutan en fut la première supérieure. Quoique l'édifice fût presque achevé lorsqu'elle arriva, on doit néanmoins dire à sa gloire qu'il lui est redevable en grande partie de son embellissement... »

l'heureux achèvement d'une œuvre qui laissât loin derrière elle les œuvres similaires dont elle prenait la place.

La Supérieure générale accueillit favorablement la demande du prélat et la Sœur Marguerite Rutan fut choisie pour diriger la nouvelle maison, où cinq autres Sœurs devaient l'accompagner, Il n'y avait pas de temps à perdre. Elle partit, et, au mois d'août ou au mois de septembre 1779, Mgr de Laneufville la recevait à Dax²². C'était là que Dieu la voulait ; c'était là que l'attendait la couronne du martyr ; mais elle devait l'acheter par quinze années de travaux, de dévouement, de luttes et de souffrances.

À peine arrivée à son nouveau poste, la Sœur Rutan s'adonna résolument aux devoirs de sa charge ; le gros de l'œuvre était achevé ; restaient les détails. Elle déploya dans cette installation [24] les qualités qui l'avaient si admirablement servie jusqu'alors ; son esprit clairvoyant n'oublia rien de ce qui peut assurer le bon fonctionnement d'une administration. Elle ne laissa rien à l'imprévu : l'organisation du service, l'emplacement des divers offices, la distribution des salles par catégories de malades, l'ameublement, tout, dans l'ensemble comme dans le détail, attestait un sens pratique, une sûreté de jugement, auxquels tous se plaisaient à rendre hommage. Dans les dortoirs, à la pharmacie, à la lingerie, au réfectoire, à la cuisine même, partout en un mot, elle eut soin de faire régner l'ordre et la propreté, conditions indispensables de l'hygiène. Rien ne vaut une longue expérience au service d'un esprit essentiellement pratique. La Sœur Rutan avait l'un et l'autre²³.

L'hôpital était à peine terminé, qu'il fallait déjà songer à l'agrandir. En 1780, la Supérieure ordonnait la construction de greniers à l'aile nord²⁴ ; quatre ans plus tard, le nombre des malades la décidait à prolonger l'aile sud²⁵. Un bâtiment manquait encore : la chapelle. Mgr de Laneufville voulut associer le clergé de son diocèse à cette bonne œuvre ; la lettre qu'il adressa, le 15 octobre ; 1784, à chacun de ses prêtres, mérite d'être connue. [25]

Acqs, le 15 octobre 1784.

«Lorsque je formai, Monsieur, le projet de réunir les deux hôpitaux de cette ville, je ne me dissimulai pas l'étendue de cette entreprise ; je prévis tous les obstacles que j'aurais à surmonter pour former un établissement qui devînt utile ; mais ma confiance ne pouvait être déconcertée par aucune considération particulière ; elle était fondée sur l'excellence de l'œuvre que je me proposais. La Providence a secondé mes faibles efforts ; elle a répandu ses bénédictions sur l'hôpital, auquel le roi a donné une existence légale. Déjà cette maison offre aux pauvres un asile, où ils trouvent tous les secours temporels qu'ils peuvent désirer. Les malades y sont soignés avec ce zèle et cette attention qu'on n'aperçoit pas toujours dans les maisons particulières les plus aisées. Les Sœurs de la Charité qui la dirigent mettent dans les pénibles fonctions de leur état une ferveur qui annonce leur amour pour les pauvres et la charité qui en est le principe. Les dignes administrateurs qui forment le bureau ne contribuent pas moins par leurs soins et leur vigilance, à assurer aux pauvres malades les secours qui leur sont nécessaires ; nous devons enfin aux libéralités de plusieurs ecclésiastiques de ce diocèse et des personnes charitables de tous les états les augmentations qu'on aperçoit dans les bâtiments extérieurs de cette maison et les différentes commodités que les étrangers les plus distingués admirent dans l'intérieur.

Ce serait, Monsieur, ne pas atteindre le but [26] que nous devons avoir en vue que de nous arrêter aux besoins corporels des malades et de négliger leurs besoins spirituels. L'hôpital d'Acqs contient habituellement plus de quatre-vingts personnes ; il est indispensable de bâtir une chapelle, qui leur facilite le moyen d'assister à la sainte messe et d'y recevoir les instructions chrétiennes. L'expérience ne nous apprend que trop que la misère et l'indigence, qui devraient être des moyens de salut, ne sont que trop souvent un écueil contre lequel la piété la mieux établie en apparence va se briser. L'expérience nous apprend encore que les pauvres, qui sont la portion chérie du troupeau

²² Archives nationales H 3725; Archives de l'hôpital E 1, f° 14.

²³ Le relevé des dépenses occasionnées par l'organisation intérieure des salles et des offices est consigné dans un registre conservé aux archives de l'hôpital (E 1, f° 23).

²⁴ Archives de l'hôpital E 1, f° 21.

²⁵ Les dépenses de cette nouvelle construction s'élevèrent à 8 000 livres. (Archives de l'hôpital E 1, f° 23).

de notre divin Maître, sont ordinairement livrés à tous les désordres que l'ignorance des mystères de notre religion et l'éloignement des Sacrements entraînent infailliblement.

Les besoins de première nécessité auxquels nous avons été obligé de pourvoir ne nous ont pas permis d'entreprendre la construction d'une chapelle. Les revenus de l'hôpital sont trop modiques et les besoins trop multipliés pour que nous puissions diminuer les capitaux. La chapelle ne peut donc être construite que par des secours particuliers. Y aurait-il, Monsieur, de la présomption de ma part à les attendre du clergé de ce diocèse ? Le zèle et l'empressement avec lesquels il s'est toujours porté aux différentes bonnes œuvres que mon respectable prédécesseur et moi lui avons proposées m'inspirent la plus grande confiance ; elle est déjà justifiée par les offres que plusieurs de vos confrères m'ont faites et par les dons que quelques-uns m'ont fait passer. [27] J'ose espérer que vous voudrez bien entrer dans mes vues. Le genre de bonne œuvre que j'ai l'honneur de vous proposer est privilégié aux yeux de la Religion. Un hôpital est l'asile de toutes les misères qui affligent l'humanité ; il offre un tableau qui doit intéresser tous les hommes et qui les invite à compatir aux malheurs de leurs semblables ; c'est un monument de cette Providence universelle et bienfaisante qui avertit le riche qu'elle a déposé dans ses mains le patrimoine des pauvres ; c'est un temple érigé au Dieu vivant, qui veut être honoré dans la personne du pauvre... »

La parole du pasteur fut entendue du clergé. La municipalité elle-même offrit généreusement 300 livres²⁶, et son exemple, trouva parmi les fidèles de nombreux imitateurs.

Commencée en 1785, la nouvelle chapelle fut livrée au culte dans le Courant de l'année 1787²⁷. Sans avoir un caractère architectural bien prononcé, elle plaît par une ornementation de bon goût, par un cachet de simplicité et de piété, qui attire la prière sur les lèvres et la ferveur dans le cœur²⁸. Sa position dans la Cour intérieure, [28] au centre de l'établissement, la rendait visible à tous les yeux et facilement accessible à tous les pauvres.

Tout marchait à souhait ; les administrateurs se reposaient volontiers sur l'intelligence clairvoyante de la Sœur Rutan du soin de diriger les travaux de l'hôpital ou même d'en approuver ou modifier les plans. Elle signait les contrats avec les entrepreneurs ; elle acquittait les sommes convenues ; tout, en un mot, passait par ses mains²⁹. [29]

²⁶ Archives municipales BB 36, f° 94 v° et f° 108.

²⁷ On peut voir aux archives de l'hôpital le devis de la chapelle (E 5, f° 15), le détail des dépenses que dut faire la Sœur Rutan pour la construction et l'ameublement de ce même édifice (E 1, f° 2, 23) et la correspondance de Ferrère, habitant de Tarbes, qu'elle avait chargé des travaux de sculpture et de dorure (E 1, 6).

²⁸ Comme tous les artistes Ferrère était très chatouilleux sur sa réputation; il n'admettait pas facilement qu'on pût avoir bon gout quand on n'admirait pas ses œuvres. Ayant appris que Mgr. de Laneufville n'était pas content de son travail, il écrivit à la sœur Rutan: « Je suis un peu mortifié de la chétive estimation qu'il a faite de ma besogne. Ceci me rappelle ce bel endroit du Cid:

Pour grands que soient les rois
Ils sont ce que nous sommes;
Ils se trompent parfois
Comme les autres hommes.»

²⁹ Il suffit de lire, aux archives de l'hôpital, toutes les pièces relatives aux constructions (E 1) pour s'assurer qu'une très large initiative était laissée à la Sœur Rutan. Très souvent, nous y trouvons ces expressions ou d'autres semblables: *Des journées et fournitures pour la Sœur supérieure de l'hôpital; État d'ouvrages que ... a fait pour la Supérieure de l'hôpital; Compte fait pour la Sœur supérieure de l'hôpital; État des journées que... pour l'hôpital par ordre de la Sœur supérieure; Je déclare avoir reçu de la Sœur Rutan; Il a été convenu entre la Sœur supérieure de l'hôpital et moi. Guillaume La Tapie s'engage à faire une porte de fer, conformément au plan agréé par la Sœur supérieure.* Voici quelques mots d'un contrat passé entre la Sœur Rutan et Ferrère: *Entre nous soussignés Sœur Marguerite Rutan ... d'une part, et le sieur Dominique Ferrère ... d'autre part, a été convenu, savoir que moi, dit Ferrère, promets et m'oblige de faire et de construire dans la chapelle de l'hôpital susdit un ouvrage en architecture et sculpture, conforme au dessin ou esquisse que j'en ai présenté à madite Sœur Rutan et qu'elle a agréé et parafé...* Aussi les contemporains de la Sœur Rutan lui attribuent-ils principalement le mérite de l'œuvre. Nous avons déjà donné le témoignage de l'auteur de *l'Abrégé*. Nous lisons dans Domec (Mémoires manuscrits, composés au début du XIXe siècle) : « On égorgea à Dax... la Sœur grise Rutan, supérieure de l'hôpital, *sujet rare, qui avait mis l'hôpital sur le plus bel état de décoration* » et dans les registres du Directoire du district. (Arc. dép. L 460, n° 6124, dél. du 15 prairial an III). « ... La commune de Dax regrettera longtemps une femme vertueuse, une femme créatrice du plus bel établissement d'hospitalité qui existât dans plusieurs départements. »

Il ne lui suffisait pas de penser à l'assistance corporelle des malheureux. Son ardente charité, toujours en éveil, se préoccupait de joindre aux secours matériels l'assistance intellectuelle et morale des pauvres. Une fondation du chanoine Larre et l'envoi d'une septième Fille de la Charité lui permirent d'ouvrir, dès l'année 1780, dans les dépendances de l'hôpital, une école de charité, où les petites filles du quartier apprirent, en même temps que les rudiments des lettres et des sciences, les principes de la morale chrétienne et les fondements de la foi. Le nombre des élèves ne cessa de s'accroître, à la grande joie de la Sœur Rutan, qui aimait les enfants et trouvait, au contact de leurs âmes encore candides et naïves, le plus doux de ses délassements³⁰.

Après les colères soulevées par la fermeture de l'hôpital Saint-Esprit, on pouvait craindre que le nouvel établissement ne trouvât des détracteurs ; il ne s'en présenta pas. Mgr de Laneufville [30] et la Sœur Rutan avaient répondu aux objections par des faits ; et ces faits étaient d'une éloquence propre à faire cesser toute opposition. Les plus difficiles avouèrent leurs torts. Une publication de Paris, *Le journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, fit connaître à la France entière l'hôpital Saint-Eutrope. L'article, signé du nom de Grateloup, n'est pas un modèle de style ; en voici néanmoins quelques extraits³¹. « On ne peut rien ajouter à l'avantage du site de l'hôpital de Saint-Eutrope. Il est solidement bâti, à deux cents pas au-delà des murs de la ville, du côté du midi, placé sur un terrain le plus sec et le plus élevé des environs de Dax. Il domine sur des jardins potagers et d'autres terres agréablement cultivées, au centre desquelles il se trouve situé. Une allée d'arbres, qui se prolonge de l'est à l'ouest, sur une étendue d'environ quatre cents pas, forme, à une distance convenable de l'hôpital, vers le sud-est, un point de vue agréable et utile, en ce que la fraîcheur des arbres tempère, pendant l'été la chaleur de l'atmosphère.

L'ensemble des principaux bâtiments représente un carré régulier d'environ cent vingt pieds de long et d'autant de large. Il est composé d'un corps de logis sur le devant, destiné aux Sœurs et aux différents offices de la maison, de deux ailes sur le côté, où sont les infirmeries, et, sur le derrière, [31] d'une chapelle, qui se trouve ainsi placée au centre du bâtiment et qui fait face à la porte d'entrée. Tout l'enclos de l'hôpital contient trois arpents et un tiers. La façade et la porte d'entrée sont à l'ouest, à l'extrémité du faubourg, à côté d'un grand chemin public. Cette porte ouvre sur un vestibule, qui communique, à droite, avec un large corridor bien aéré et, à gauche, avec une grande cour pavée, qui forme un carré régulier. La partie du corridor, à droite, mène à une belle cuisine, très bien éclairée, où se trouve un office fort commode. Près de la cuisine et à l'entrée de l'aile droite, sont placées trois pièces très propres, savoir : le réfectoire, la lingerie et la décharge de la lingerie. Immédiatement après se trouve une salle basse destinée aux femmes, qui a environ cinquante pieds de long sur dix-huit de large et quinze de haut... Cette salle contient dix lits... L'autre partie du corridor, qui est à gauche, près de la grande porte d'entrée, contient un rez-de-chaussée, une salle d'assemblée pour l'administration, une pharmacie, un laboratoire et une salle pour les hommes, qui a soixante-douze pieds de long sur vingt-quatre de large et quatorze de haut.

» On monte au premier par un bel escalier en bois de chêne et l'on y aperçoit d'abord un Corridor bien éclairé, semblable, à celui du rez-de-chaussée et qui règne, le, long du dortoir et de l'infirmerie des Sœurs. Aux deux extrémités du corridor sont placées en équerre deux salles entièrement semblables et qui ont quatre-vingt-onze pieds de long sur vingt-quatre de large et quatorze de haut. [32] Il n'y a que vingt lits dans chacune de ces salles, qui se prolongent de l'est à l'ouest ; leurs croisées opposées et correspondantes répondent au nord et au sud, les unes sur des jardins potagers, les autres sur la grande cour.

» Les deux ailes latérales sont liées, chacune à leur extrémité, vers l'est et sur la même ligne, avec un bâtiment de quarante-cinq pieds de long et de vingt-quatre pieds de large. Une partie de ce

³⁰ Dompnier de Sauviac écrit dans ses Chroniques, I. X, p. 31: « On y tenait deux écoles de charité, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et il s'y faisait des distributions de livres de piété. » En tout cas, d'après Les archives de l'hôpital (E 4, f° 33, dél. du 7 janvier 1780; E 86, f° 10) la fondation Larre n'avait d'autre but que l'instruction des jeunes filles du quartier.

³¹ Volume 72, juillet 1787. La description de l'hôpital d'après Grateloup a été considérablement modifiée dans Le mémoire que les administrateurs de cet établissement envoyèrent au Ministre de l'Intérieur en 1813, cela tient à ce que, sur plusieurs points, l'hôpital de 1813 ne ressemblait pas à l'hôpital de 1787.

corps de logis forme, au rez-de-chaussée, des portiques et, en haut, de belles galeries, qui sont en regard d'un côté et de l'autre, et où les convalescents vont prendre l'air de plain-pied quand la saison ne permet pas qu'ils s'exposent à l'air libre...

» Le reste de ce bâtiment accessoire est occupé, du côté droit, par une salle contenant six lits, qui est destinée à un cours d'accouchement et où dorment des élèves qui se destinent à être sages-femmes. Cette salle a vue sur un jardin potager et fruitier et sur la campagne. Du côté gauche, il y a, en bas, une école publique et, en haut, un appartement agréable à deux lits, destiné à des malades d'une certaine classe. Derrière la chapelle et latéralement sont de jolies promenades pour les convalescents... L'hôpital donnant asile depuis longtemps aux enfants trouvés, on a été obligé de bâtir à cet effet une salle à rez-de-chaussée, faisant un angle droit sur la longueur du jardin avec l'extrémité de l'aile droite vers l'est. Cette salle est isolée et n'a aucune espèce de communication avec les autres salles. Elle a soixante-dix pieds de long sur vingt de large. [33] On l'a divisée en trois parties égales. La première contient huit berceaux et sert d'entrepôt aux enfants trouvés, en attendant qu'on les mette en nourrice...

» On trouve dans la basse-cour le bûcher, la buanderie, la boulangerie et un puits avec une grande pompe qui fournit abondamment de l'eau... L'intérieur du rez-de-chaussée et les salles sont pavés de carreaux de brique et chaque salle a une grande cheminée... Les lits des malades ont trois pieds et demi de large ; ils sont garnis d'une paille, de deux matelas, de deux couvertures et souvent d'une troisième plus longue, qui sert de contre-pointe, et, en outre, d'un carreau blanc... Ces lits sont séparés par un intervalle de six pieds ...

» L'ordre, la propreté et la tranquillité qui règnent constamment dans les salles ne laissent rien à désirer. Les Sœurs sont au nombre de sept ; et elles se partagent le service de la maison dans l'ordre suivant : il y en a une à la cuisine, une à la pharmacie, une à la lingerie et trois pour le service des malades et de l'école. La Supérieure étend sa vigilance sur toutes les parties de l'administration. Il y a, de plus, différents employés et domestiques, tels qu'un infirmier, une infirmière, un boulanger, un jardinier, etc.

» On ne peut rien ajouter au zèle et à l'exactitude avec laquelle chaque Sœur remplit les fonctions qui lui sont confiées. Elles se lèvent à quatre heures du matin. On donne le bouillon de trois heures en trois heures et les remèdes sont distribués dès cinq heures du matin, si l'état du malade ne s'y oppose point. On fait, [34] à neuf heures et demie du matin et à quatre heures et demie du soir, la distribution du pain et du vin. On sert le dîner à dix heures du matin et la soupe à cinq heures du soir... Le bœuf et le mouton sont la viande dont on fait ordinairement usage ; mais l'on y ajoute souvent de la volaille. Les malades à qui la viande ne convient pas ont des confitures, du riz, préparé sous différentes formes, des œufs, etc.

» Les hommes que l'on reçoit à l'hôpital sont des soldats, des matelots, des gens appelés fossoyeurs, parce qu'ils travaillent au défrichement des terres, des journaliers et des mendiants... Les soldats et les matelots qui entrent à l'hôpital de Dax y viennent presque tous pour prendre des bains ou pour profiter des boues, qui ont, ainsi que les eaux, une célébrité fort ancienne... »

Tel est l'hôpital que, dans un rapport au ministre des Cultes³², Méchin, préfet des Landes, signale, en 1801, comme un des plus beaux de la République.

Où la Sœur Rutan puisait-elle les ressources nécessaires à l'entretien d'un établissement de cette importance ? C'est le secret de la charité. L'hôpital Saint-Eutrope est un vrai monument de charité chrétienne. Les libéralités de Monseigneur de Laneufville ne pouvaient manquer de susciter de vives et ardentes sympathies au sein de la population dacquoise si impressionnable, si prompte à se laisser influencer par l'exemple. Un souffle de charité passa sur les cœurs, suscitant partout une noble émulation. [35]

Il serait injuste de ne point citer au premier rang des bienfaiteurs de l'œuvre, immédiatement après Mgr Lequien de Laneufville, l'évêque démissionnaire de Dax, Mgr de Suarés d'Aulan. D'Avignon, où il avait établi sa retraite il ne cessait de s'intéresser à son ancien diocèse ; grande fut sa joie en apprenant l'heureux succès de l'entreprise qui avait été la sienne. Il voulut prendre à sa

³² Arc. nat. F19, 865. Ce rapport a été publié par la Revue de Gascogne en juillet 1908.

charge les frais d'installation du dortoir des Sœurs et de la pharmacie³³. Sur ses ordres, les médicaments les plus urgents arrivèrent à Dax avant même que la salle destinée à les recevoir fût en état³⁴. Peu de temps après, le 17 janvier 1780, le prélat attribuait à l'hôpital Saint-Eutrope une rente annuelle de sept cent vingt livres³⁵. Le 29 septembre 1781 et le 16 août 1783, deux nouvelles donations, l'une de quatorze cent soixante-sept livres³⁶, l'autre de sept cent quatre-vingt-douze livres³⁷, vinrent s'ajouter aux précédentes.

Mais, malgré les largesses [36] de Mgr de Suarés d'Aulan, l'hôpital n'aurait pu équilibrer son budget. Les chanoines, le clergé du diocèse, les habitants de la cité dacquoise rivalisèrent de générosité³⁸. Parmi les donateurs, il convient de mentionner le chanoine Larre, qui laissa un legs pour la fondation des écoles³⁹, Marie-Elisabeth Bedouich⁴⁰ et le curé de Gaujac⁴¹. Chaque année, une quête très fructueuse était faite pendant la Semaine Sainte. De plus, les personnes qui venaient visiter l'hôpital - elles étaient nombreuses - laissaient généralement tomber une aumône dans le tronc des pauvres. Tout en leur montrant ce qui était fait, la Sœur Rutan leur parlait de ce qui restait à faire, et son éloquence persuasive savait toucher les cœurs et leur inspirer le désir de participer à son œuvre⁴². [37] Beaucoup de personnes lui remettaient de main à main leurs aumônes lui laissant pleine liberté d'en disposer à son gré. La liste de ces généreux et modestes bienfaiteurs contient les noms des membres les plus en vue du clergé, de la noblesse et de la magistrature. Qu'il suffise de signaler le chanoine Tauzin, le chanoine Dabesse, le chanoine Lartigue, le théologal, le supérieur du séminaire, le curé de Caupenne, Lallemand, Darmana, de Saint-Martin, de Pouillon, Lafargue, procureur du roi, et de Castelnant, président au parlement de Bordeaux⁴³.

Les sommes recueillies couvrirent amplement les dépenses occasionnées par les travaux et l'achat du mobilier. Bientôt même, les revenus s'élevèrent de 4 000 à 8 526 livres⁴⁴. Mais, il est bien vrai de le dire, si la générosité des bienfaiteurs était pour beaucoup dans cet heureux résultat, il faut l'attribuer aussi en partie à l'esprit d'économie que la Supérieure apportait dans son administration. Nous lisons dans *l'Abrégé*, dont on ne peut suspecter l'impartialité dans les éloges qui tendent à limiter l'action de Mgr de Laneufville : « C'étaient le zèle, l'industrie, l'infatigable constance de la Sœur Rutan qui suppléait en grande partie à l'insuffisance des moyens ».

Malheureusement, le courant de charité que la Sœur Rutan avait su créer autour d'elle ne tarda pas à se ralentir. [38] L'appauvrissement général et les vives appréhensions que faisaient naître dans l'esprit des gens avisés les signes avant-coureurs de la Révolution, tarirent, ou peu s'en faut, la source des aumônes. On était en 1789. Les malades devenaient de plus en plus nombreux ; jamais, la Sœur Rutan n'avait senti un besoin plus urgent de ressources, et, à ce moment-là même,

³³ Biographie manuscrite; Degert, *Histoire des évêques de Dax*, p. 402.

³⁴ Archives de l'hôpital B 2, f° 17.

³⁵ *Id.* E 4, f° 30. Cette rente provenait d'un capital de 18.000 Livres. Mgr d'Aulan mit comme condition à ce don que l'hôpital Saint-Eutrope « traiterait et médicamenterait tous les pauvres malades des paroisses de Saint Pandelon, Bénesse, son annexe et Cagnotte. »

³⁶ *Id.* E 4, - f° 43. Les 1.467 livres dont il est question ici sont le total de cinq sommes différentes dues à Mgr d'Aulan par des particuliers, sommes qu'il pria de rembourser à l'hôpital.

³⁷ *Id.* B 2 f° 11. Cette somme est constituée par deux dons différents, l'un de 125 et l'autre de 667 livres.

³⁸ Archives de l'hôpital E 5, f° 8 et f° 13 v° ; Biographie manuscrite.

³⁹ Archives de l'hôpital E 4, f° 33; E 86, f° 10.

⁴⁰ *Id.* E 5, f° 8.

⁴¹ *Id.* E 5, f° 13 v°.

⁴² Nous lisons dans le mémoire préparé en 1812 pour le Ministre de l'Intérieur: « Il ne paraît pas dans le compte rendu par le trésorier de l'hôpital en l'année 1790 qu'il ait été fait des dons audit hôpital pendant cette année; mais ils durent être bien abondants pendant les années précédentes, de 1780 à 1788, sans qu'il le paraisse dans le compte dudit trésorier. Ils furent sans doute versés dans les mains de la dame supérieure de l'hôpital, la Sœur Rutan, chargée de la surveillance des travaux considérables qui furent faits à cette époque pour la construction d'une grande partie des bâtiments dudit hôpital, ainsi que pour l'ameublement des salles et de la lingerie, qui se trouvait dans le plus grand délabrement. Les notes de ces dépenses, qu'on trouve dans les archives de cet établissement, indiquent qu'elles s'élèvent à la somme de 30.545 livres, sans qu'il paraisse que le revenu de cette maison y ait été employé que pour une somme de 1.850 livres pour une partie de la construction de la chapelle. »

⁴³ Archives de l'hôpital E 1.

⁴⁴ *Id.* E 5, f° 43 v°.

les ressources manquaient à l'hôpital. Les Sœurs ne suffirent bientôt plus à leur tâche ; il fallut leur adjoindre la Sœur chargée des classes et renvoyer momentanément les enfants. On espérait que, l'arrivée d'une huitième Fille de la Charité permettrait de rouvrir l'école⁴⁵ ; les membres du Bureau la demandèrent ; mais, malgré son désir de leur être agréable, la Supérieure générale ne put, à son grand regret, leur donner une réponse favorable.

Sœur Marguerite Rutan avait en même temps à lutter contre des difficultés venant du dehors. Un fait entre mille montrera que la fermeté de son caractère et son zèle pour la pratique des règlements ne le cédaient en rien à la grandeur de sa charité envers les malades. Les statuts de l'hôpital, tels qu'ils avaient été définitivement arrêtés en 1780, interdisaient le séjour de l'établissement aux filles enceintes étrangères à la prévôté et n'autorisaient l'entrée des autres que peu de jours avant celui où elles devaient être mères. Pour rendre service à un ami, un échevin, récemment sorti de prison, se permit un jour [39] de faire entrer à l'hôpital une jeune personne de Mugron. « Si on vous demande d'où vous êtes, lui dit-il, répondez que vous habitez la ville de Dax ». Et il donna ordre de l'admettre. Dès qu'elle connut la vérité, la Sœur Rutan porta plainte au Bureau de l'administration, qui résolut de renvoyer l'étrangère et avisa aux moyens de prévenir de semblables abus.

L'échevin ne pensait pas qu'on oserait lui résister ; il se fâcha, protesta, menaça la Supérieure d'un arrêté si sa protégée n'était pas maintenue et fit entrer, de vive force, à l'hôpital quatre autres filles de la ville et de la banlieue. Elles avaient largement de quoi se suffire, et, d'autre part, ne remplissaient presque aucune des conditions requises par les statuts. Mais peu importait à Darracq, qui était tout entier à ses idées de vengeance. Mgr de Laneufville porta l'affaire devant M. de la Vrillière, secrétaire du roi en ses commandements, par deux lettres, datées, l'une du 20 décembre 1780, l'autre du 28 janvier 1789 ; et M. de la Vrillière demanda au gouvernement de sévir. Malgré les résultats d'une enquête officielle, qui confirma pleinement la vérité des faits dénoncés par l'évêque de Dax, les actes incriminés restèrent impunis. Les temps étaient mauvais, et les gouvernants absorbés par d'autres soucis, avaient, plus souvent qu'il ne fallait, recours à l'indulgence. « C'est uniquement avec le projet de nuire à l'administration et au régime de l'hôpital, que le sieur Darracq a fait ce qui excite avec tant de raison les plaintes de M. l'évêque, écrivait-on de la Cour, le 28 février, à M. de la Vrillière. [40] Mais sur quel objet l'administration, dans toutes ses parties, n'aurait-elle pas, avec autant de raison, matière à se plaindre de cet officier municipal ? Dans d'autres temps, dans des circonstances plus heureuses, avec plus de moyens que n'en a et que ne peut en avoir aujourd'hui l'administration, il faudrait et il serait aisé sans doute d'arrêter les violences et les abus d'autorité que commet tous les jours cet homme. Une défense absolue de remplir les fonctions que lui donne la place d'échevin serait un des moyens que l'on pourrait proposer et la plus légère peine qu'il se serait attirée. Mais je ne propose rien ; je vois tout ; j'examine tout, je vérifie et je ne puis que rendre compte⁴⁶ ».

La Sœur Rutan avait su se concilier, par ses heureuses qualités, l'estime, la confiance et l'affection des Filles de la Charité qui partageaient ses peines et ses fatigues. Il lui convient parfaitement, ce portrait de la Supérieure modèle que M. Cayla, Supérieur général, a tracé dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1789 : « Une bonne supérieure est la mère de ses filles, et elle en doit avoir la tendresse et les sentiments ; elle aime à se trouver avec ses chères enfants ; elle les forme au travail et au service des malades par des soins toujours empressés et par les manières les plus engageantes... Sans faire la prêchese, elle les forme à la véritable piété et surtout aux vertus qui doivent honorer une Fille de la Charité. Elle ne reprend pas à tout propos ; elle ne revient pas [41] sans cesse sur les mêmes choses. Elle se proportionne au goût, au besoin de chacune ; elle accorde gaiement ce qui est en son pouvoir et elle sait faire goûter jusqu'à ses refus. Son bonheur, c'est de faire celui de ses Filles. Elle les porte toutes dans son cœur ; point d'exception, point de préférence ; elle veille, à leur santé ; elle fournit à leurs besoins⁴⁷ ».

⁴⁵ Archives de l'hôpital E 86, f° 10.

⁴⁶ Archives nationales D XXIX, f° 238-240, quatre pièces.

⁴⁷ *Circulaires des supérieurs généraux et des sœurs supérieures aux Filles de la Charité*, t. II, p. 78.

La Sœur Rutan fut tout cela ; elle fut mieux encore. Merveilleusement servie par les remarquables qualités qui ornaient à la fois son intelligence, sa volonté et son cœur, elle sut, au milieu des graves difficultés qu'allaient bientôt susciter les événements politiques, inspirer pleine confiance à ses compagnes et s'imposer à l'admiration de ceux dont elle réprouvait les excès ou déplorait les coupables complaisances. [42]